

Insee Dossier

Normandie



N° 16

Juillet 2020

Conditions de vie et dépendance des seniors dans l'Eure : état des lieux et perspectives

SYNTHÈSE

En 2017, 150 000 seniors de 60 ans ou plus vivent dans le département de l'Eure, dont 4 % au sein d'une structure d'accueil pour personnes âgées. Lorsqu'ils vivent à domicile, 64 % d'entre eux sont en couple et 27 % vivent seuls. S'ils vivent davantage en couple que dans beaucoup d'autres départements, c'est parce que ces seniors sont plus jeunes.

Les ménages seniors eurois bénéficient d'un niveau de vie sensiblement plus élevé que celui de leurs homologues de France de province et sont moins touchés par la pauvreté, qui se concentre sur les territoires plus ruraux, sur les personnes seules et sur les plus âgées.

Dans l'Eure, les trois quarts des ménages seniors et même la moitié des ménages seniors pauvres sont propriétaires de leur logement. Ce statut de propriétaire est plus développé dans les intercommunalités rurales puisque, dans les territoires urbains, au regard de la concentration du parc locatif, notamment social, les seniors restent davantage locataires. Les ménages seniors occupent, logiquement, des logements souvent plus anciens que les générations plus jeunes. Lorsque les ménages seniors vivent dans des logements plus récents, ils sont généralement plus aisés.

En 2015, 2,4 % des seniors vivant dans l'Eure ont déménagé au sein du département. Les migrations de seniors avec les autres départements, quant à elles, sont à peine excédentaires. En outre, plus on vieillit, plus les mobilités amènent à entrer en structure d'hébergement collectif.

Avec 24 % de la population départementale en 2016, les seniors sont légèrement sous-représentés dans l'Eure par rapport à la Normandie comme à la France de province. Cette part progresse néanmoins régulièrement et pourrait atteindre, si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, 30 % en 2030, soit 190 000 seniors, une hausse de 22 % entre 2019 et 2030. La croissance serait particulièrement vive pour les 75 à 84 ans (+ 65 %), conséquence de l'arrivée des générations nombreuses issues du baby-boom dans cette tranche d'âge, et se poursuivrait entre 2030 et 2050 (+ 19 %), tandis que les 85 ans ou plus doubleraient leurs effectifs.

*En 2019, 13,2 % des seniors de l'Eure, soit un effectif de 20 500 personnes, sont touchés, à des degrés divers, par une perte d'autonomie. Cette proportion est moins importante qu'en France métropolitaine (15,0 %) et résulte d'une plus grande « jeunesse » des seniors de ce département. En 2019, 22 % de l'ensemble des seniors en perte d'autonomie (GIR estimés 1 à 4 ; *définitions*) sont accueillis au sein d'une structure d'hébergement collectif, une proportion qui monte à 48 % pour les plus sévèrement dépendants (GIR estimés 1 et 2 ; *définitions*). En termes d'équipements, le département dispose d'une offre institutionnelle proche du niveau national, mais cette offre relève davantage du secteur public, aux tarifs moins élevés, qui concentre 75 % des places contre 60 % en France métropolitaine.*

Entre 2019 et 2030, le nombre de seniors dépendants dans l'Eure pourrait progresser de 4 800 personnes, soit une hausse de 24 %. Puis au cours de la décennie 2030, le nombre de personnes âgées dépendantes pourrait à nouveau augmenter de 22 %. Ces évolutions correspondraient, entre 2019 et 2040, à une progression de la population des seniors dépendants d'environ 500 personnes chaque année. À partir de 2040, la croissance de la population dépendante devrait ralentir.

Que ce soit dans les établissements d'hébergement ou à domicile, la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie mobilise déjà 7 500 emplois à temps plein (ETP) dans l'Eure en 2019. Et pour répondre aux besoins potentiels découlant de ces projections, la création de 700 ETP dans les structures d'hébergement et de 900 ETP pour l'accompagnement à domicile pourrait être nécessaire à l'horizon 2030.

Cette étude a été réalisée par
Anne-Sarah HORVAIS, Antoine LE GRAËT,
Martial MAILLARD et Pauline ROGER (Insee)

Les ménages seniors sont majoritairement propriétaires

Dans le département de l'Eure, les personnes de 60 ans ou plus vivent davantage en couple car elles sont en moyenne plus jeunes que dans l'ensemble de la France de province. Les seniors eurois sont également moins concernés par la pauvreté qu'au niveau national, mais aussi par rapport à l'ensemble des ménages du département. Cette pauvreté se concentre dans les territoires ruraux, en particulier sur les personnes seules. Comme dans l'ensemble de la France de province, les trois quarts des ménages seniors de l'Eure sont propriétaires de leur logement, et même la moitié des ménages pauvres. Toutefois, ceux-ci occupent des logements plus anciens, avec potentiellement davantage de besoins en travaux de rénovation.

En 2017, le département de l'Eure compte environ 150 000 seniors âgés de 60 ans ou plus, dont 6 000 résident en structures d'accueil pour personnes âgées. Parmi les seniors vivant à domicile, 64 % vivent en couple et 27 % seuls. Le reste de la population des seniors rassemble soit des personnes seules vivant avec au moins un de leurs enfants (3 % en familles monoparentales), soit des personnes au sein d'un autre type de ménage (6 %). Pour cette dernière situation, les seniors cohabitent avec d'autres personnes sans qu'il y ait nécessairement de liens familiaux.

Solitude et pauvreté vont souvent de pair

Les seniors eurois vivant seuls à domicile sont 39 000 en 2017, une situation moins fréquente qu'en France métropolitaine (27 % contre 29 %) ou que dans les autres départements normands (30 %). En effet, les seniors eurois vivent davantage en couple car ils sont plus jeunes et sont donc moins touchés par le veuvage. Mais même si la solitude des personnes âgées est moins fréquente dans l'Eure, celle-ci les expose à des fragilités.

Par ailleurs, la part de seniors vivant seuls varie sensiblement entre les territoires du département, de 22 % dans la Communauté de Communes (CC) Roumois Seine à 30 % dans la CC Interco Normandie Sud Eure. La solitude des seniors est plus fréquente dans les pôles urbains (figure 1) au sein desquels l'offre de logements est plus adaptée aux besoins de cette population, comme à Bernay (41 %), Évreux (40 %), ou Louviers (37 %). Mais cette solitude est également fréquente dans certaines communes rurales, notamment au sud du département. À l'inverse, les seniors des communes périurbaines sont plus jeunes et vivent davantage en couple.

Naturellement, la solitude des personnes seules devient plus fréquente avec l'âge

puisqu'elle concerne 21 % des seniors de 60 à 74 ans, 34,5 % entre 75 et 84 ans, et 56 % des personnes âgées de 85 ans ou plus. L'espérance de vie des femmes étant plus importante que celle des hommes (en moyenne 84,6 ans pour les Euroises contre 78,3 ans pour les Eurois en 2019), leur proportion parmi les seniors seuls augmente également avec l'âge (figure 2). D'un point de vue territorial, les femmes sont cependant plus souvent touchées par la solitude dans les territoires plutôt urbains alors que les hommes le sont davantage dans les espaces plus ruraux.

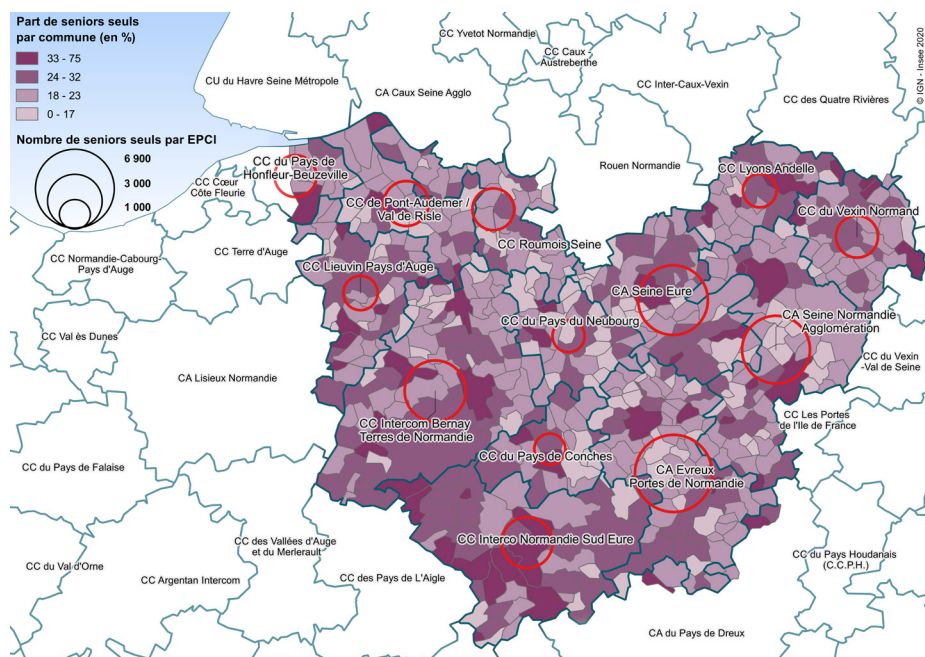
Les seniors seuls sont davantage en situation de pauvreté (définitions), même si ce constat recouvre en partie un effet presque mécanique, lié au calcul du niveau de vie en fonction du nombre d'unités de consommation du ménage (définitions). Dans

l'Eure, le taux de pauvreté des seniors seuls est ainsi de 10,8 % en 2017, plus du double de celui des seniors en couple (4,8 %). Par ailleurs, un senior pauvre sur deux vit seul.

Les femmes sont également plus touchées par la pauvreté, un écart qui s'accroît avec l'âge. En effet, les femmes les plus âgées appartiennent à des générations qui ont souvent peu ou pas travaillé, ou encore qui ne bénéficient que d'une pension de réversion. Cette pauvreté des femmes pourrait s'atténuer avec le temps puisque les générations plus jeunes ont davantage participé au marché du travail avec des carrières plus complètes.

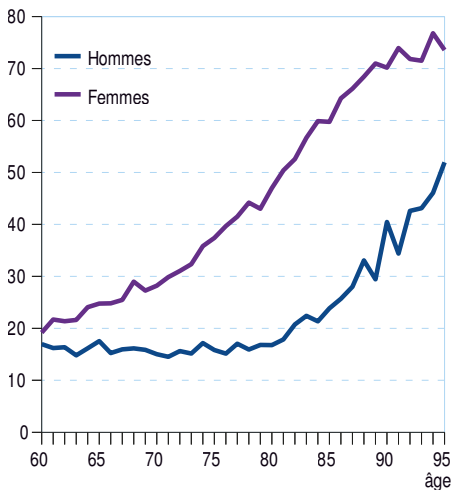
1 Les seniors seuls sont proportionnellement plus nombreux dans les pôles urbains

Part des seniors vivant seuls par commune, en %



2 Vivre seul : une situation qui concerne davantage les femmes

Part des seniors vivant seuls selon l'âge par sexe dans l'Eure en 2017, en %



Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

Des seniors plus aisés au voisinage de l'Île-de-France

Le niveau de vie médian des seniors est plus élevé dans l'Eure que dans l'ensemble de la France de province (22 341 € contre 21 807 € en 2017) et positionne le département au 28^e rang sur 96. Cette place du département provient en partie du fait que celui-ci compte moins de ménages pauvres et presque autant de ménages aisés.

Si la pauvreté concerne moins les seniors de l'Eure que leurs homologues de France de province (7,1 % contre 8,9 %, *figure 3*), ils sont également moins pauvres que l'ensemble des ménages du département (12,8 %). Les ménages seniors comptent moins de personnes à charge, les enfants ayant le plus souvent quitté le foyer familial, et bénéficient généralement de revenus du patrimoine plus importants qui contribuent à leur niveau de vie.

Mais la répartition des ménages seniors par tranche de niveau de vie présente des contrastes selon les territoires. Ces ménages sont plus concernés par la pauvreté dans certains territoires ruraux comme les CC Lieuvin Pays d'Auge (9,1 %) et Pont-Audemer / Val de Risle (8,0 %). À l'inverse, du fait d'une plus forte présence des anciens cadres et professions intermédiaires (un quart de la population des seniors), les CA Seine Normandie Agglomération et Évreux Portes de Normandie se détachent des autres territoires pour la proportion de seniors aisés.

La pauvreté concerne davantage les personnes âgées seules des territoires ruraux

En 2017, le taux de pauvreté des ménages eurois dont le référent fiscal est âgé de 75 à 84 ans (6,0 %) est moins élevé que celui des autres tranches d'âges de ménages seniors. En effet, la pauvreté touche 7,4 % des ménages entre 65 et 74 ans et 7,2 % de ceux de 85 ans

ou plus. Ainsi, 10 EPCI eurois sur 13 présentent cette particularité (*figure 4*). Cet écart est plus marqué dans les CA Évreux Portes de Normandie et Seine Normandie Agglomération.

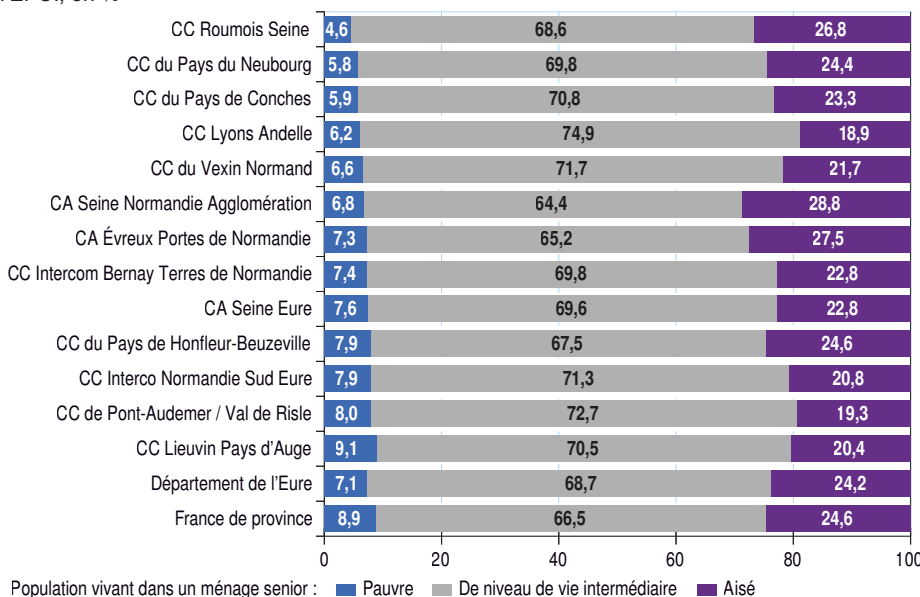
La pauvreté moins fréquente des 75 à 84 ans provient d'un effet de génération, les niveaux de vie des générations successives variant en fonction des conditions qu'elles ont rencontrées sur le marché du travail. En particulier, les seniors les plus jeunes disposent aujourd'hui d'un niveau de vie en euros constants au mieux comparable, et souvent inférieur, à celui qu'avait, aux mêmes âges, la génération précédente. Ainsi, les natifs de la décennie 1950, âgés de 58 à 67 ans en 2017, ont connu une situation économique plus difficile que leurs aînés lors de leur entrée sur le marché du travail, et cette plus grande difficulté à l'entrée dans la vie active se répercute aujourd'hui sur le niveau de leurs pensions. En outre, les réformes successives des retraites ont davantage concerné les générations de seniors les plus jeunes.

Au niveau départemental et dans la plupart des territoires, en particulier ruraux, les ménages de 85 ans ou plus sont davantage concernés par la pauvreté que ceux de 75 à 84 ans. Il s'agit d'une conséquence mécanique de la part de personnes seules, catégorie de ménages plus touchée, qui s'accroît avec l'âge et le veuvage, mais aussi d'un effet de génération inverse de celui constaté pour les moins de 75 ans. Les CA Évreux Portes de Normandie et Seine Eure font exception, avec un taux de pauvreté des 85 ans ou plus inférieur à 6 %. Les seniors les plus âgés de ces deux territoires urbains sont relativement épargnés par la pauvreté car il s'agit plus souvent d'anciens cadres, avec des pensions plus élevées, et moins souvent d'anciens agriculteurs, aux pensions plus faibles.

Selon les types de territoires, la pauvreté concerne davantage certains profils de ménages seniors (*figure 5*). Les personnes seules, qui représentent quatre ménages seniors sur dix, sont plus touchées dans les territoires ruraux, telle la CC Lieuvin Pays d'Auge où le taux de pauvreté atteint 16,2 %, cinq points de plus que la moyenne départementale. Les couples constituent la catégorie de ménages la moins touchée par la pauvreté dans chacun des territoires. Au niveau départemental, les familles monoparentales sont les ménages seniors les plus concernés par la pauvreté (13,2 %).

3 La plupart des territoires eurois sont relativement épargnés par la pauvreté des seniors

Répartition de la population vivant dans les ménages seniors par tranche de niveau de vie selon l'EPCI, en %

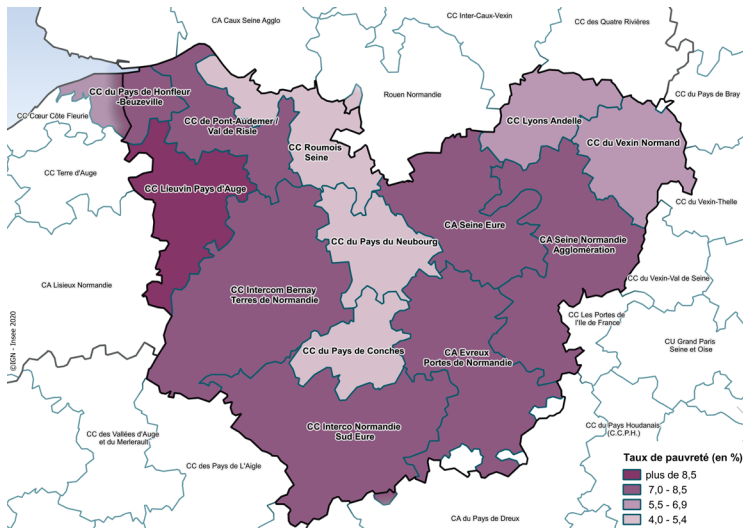


Population vivant dans un ménage senior : ■ Pauvre ■ De niveau de vie intermédiaire ■ Aisé
Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

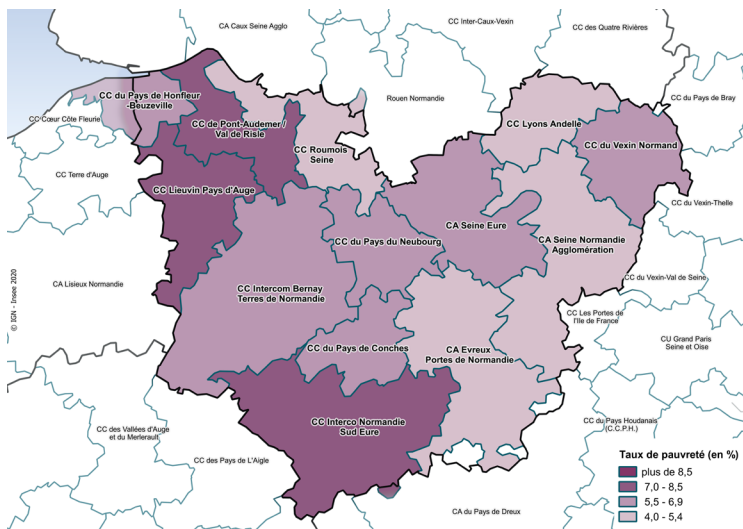
4 Les ménages seniors de 75 à 84 ans sont moins concernés par la pauvreté dans la majorité des territoires eurois

Taux de pauvreté par EPCI selon la tranche d'âge du référent fiscal du ménage, en %

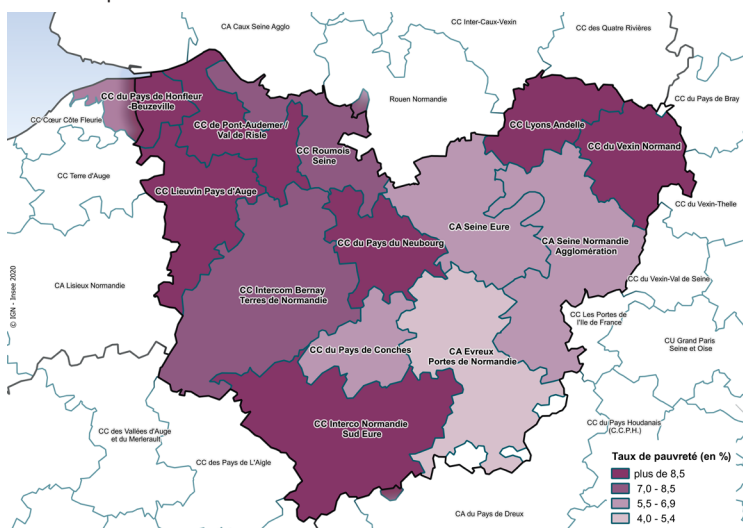
60 à 74 ans



75 à 84 ans



85 ans ou plus



Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

Un ménage senior pauvre sur deux est propriétaire de son logement

Comme leurs homologues de France de province, les trois quarts des seniors de l'Eure vivant à domicile sont propriétaires de leur logement. Les ménages seniors eurois possèdent plus souvent leur logement que l'ensemble des ménages, pour lesquels cette proportion est des deux tiers (figure 6). Dans les territoires ruraux que sont les CC Lieuvin Pays d'Auge, du Pays du Neubourg, du Pays de Conches et Lyons Andelle, la part de seniors propriétaires est nettement supérieure à la moyenne départementale, y compris pour les ménages seniors pauvres. Dans ces territoires, les deux tiers des ménages seniors pauvres possèdent leur logement contre la moitié au niveau départemental. Cette particularité s'explique par une offre locative plus faible, notamment dans le parc social, et peut constituer une fragilité dans la mesure où les ménages seniors pauvres ne peuvent pas toujours faire face au coût d'entretien de leur logement.

Les ménages seniors eurois sont donc moins souvent locataires que l'ensemble des ménages (23 % contre 34 %). Dans les CA Seine Eure et Évreux Portes de Normandie, mais aussi dans la CC de Pont Aude-mer / Val de Risle, les ménages seniors accèdent plus facilement au logement social, conséquence d'une offre supérieure dans ces territoires. La situation de la CC du Pays de Honfleur-Beuzeville est singulière. Ce territoire est celui qui compte le moins de ménages seniors propriétaires et le plus de locataires du parc privé (respectivement 70 % et 19 %).

La maison individuelle constitue l'habitat privilégié des ménages seniors, plus encore que pour l'ensemble des ménages du département (84 % contre 79 % ; figure 6), et que pour les ménages seniors de France de province (71 %). La prépondérance des maisons parmi les logements des seniors eurois est liée au caractère rural de certains territoires comme la CC Lieuvin Pays d'Auge, ou périurbain comme la CC Roumois Seine dans laquelle 96 % des ménages seniors occupent une maison. Cette proportion de maisons individuelles est supérieure à la moyenne de France de province dans chacun des territoires eurois.

Le type de logement occupé est aussi fonction du niveau de vie des seniors. En effet, seuls 67 % des ménages pauvres vivent

dans une maison, contre 82 % des ménages de niveau de vie intermédiaire et 93 % des ménages aisés.

Les seniors pauvres occupent des logements plus anciens

Les ménages seniors occupent des logements souvent plus anciens que les générations plus jeunes (figure 7), en partie parce qu'ils les occupent depuis plus longtemps. Dans les territoires ruraux comme les CC Lieuvain Pays d'Auge ou Interco Sud Eure notamment, près de 40 % des logements des seniors sont antérieurs à 1900. Par ailleurs, les ménages seniors vivent dans des logements d'autant plus récents qu'ils sont aisés : 55 % des ménages seniors pauvres occupent des logements construits avant 1970, contre 46 % des ménages de niveau de vie intermédiaire ou aisés.

Bien souvent, les seniors continuent d'occuper le même logement à la suite d'un changement de situation familiale tel que le départ des enfants ou le décès du conjoint. Par conséquent, leurs logements peuvent devenir trop grands au regard de la composition de ces ménages. Ainsi, 48 % des seniors seuls et 72 % des couples seniors sans enfant disposent d'au moins 3 chambres à coucher.

La mobilité résidentielle des seniors est faible

En 2015, 2,4 % des seniors vivant dans l'Eure ont déménagé au sein du département. Ces migrations infra-départementales sont moins fréquentes que dans les autres départements normands (3,3 % en moyenne), et se déroulent souvent au sein de la même commune (44 %).

D'un point de vue global, sur une année, l'Eure a accueilli 2 120 seniors en provenance des autres départements pour 1 980 départs, soit un apport de 1,7 senior supplémentaire pour 1 000 seniors résidents. Le territoire eurois est ainsi peu attractif pour cette population par rapport aux autres départements normands, à l'exception de la Seine-Maritime qui est le seul territoire normand confronté à un déficit migratoire pour les seniors (- 0,9 ‰). Comme dans l'ensemble du pays, les jeunes seniors âgés de 60 à 65 ans représentent l'essentiel de ces migrations, celles-ci intervenant très majoritairement lors du passage à la retraite. Parmi les seniors s'installant dans l'Eure, 41 % viennent d'Île-de-France, une proportion comparable à celle des autres départements bordant la région capitale. Les autres départements normands constituent la seconde grande zone de provenance des seniors arrivants dans l'Eure (28 %), les deux tiers arrivant du seul territoire de Seine-Maritime. Les deux tiers des « sortants » quittent la région.

Les motivations des migrations résidentielles évoluent avec l'âge

La mobilité résidentielle des seniors répond souvent à la recherche d'un logement plus adapté à leurs besoins. Ainsi, dans l'Eure, plus de la moitié des déménagements de ménages seniors entraînent un changement de statut d'occupation. Près d'une fois sur deux, il s'agit d'anciens propriétaires s'orientant vers la location, ou qui partent vivre dans des structures d'hébergement collectif tels que les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Par ailleurs, à l'occasion d'un déménagement, les changements de statut d'occupation sont d'autant plus fréquents que les seniors sont âgés. En effet, 48 % des migrations de ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans se traduisent par un nouveau statut d'occupation, contre 56 % pour les 75 à 84 ans et 74 % pour les 85 ans ou plus (figure 8).

En outre, on déménage d'autant moins pour devenir propriétaire que l'on avance en âge. Ainsi, 40 % des 60 à 74 ans restent ou deviennent propriétaires après le déménagement contre 23 % des 75 à 84 ans et 13 % des 85 ans ou plus. En revanche, ce n'est qu'à partir de 85 ans que l'accès ou le maintien dans le statut de locataire du parc privé diminue (16 % pour les 85 ans ou plus contre respectivement 35 % et 32 % pour les 60 à 74 ans et les 75 à 84 ans). De même, 17 % des moins de 85 ans accèdent ou restent locataires du parc social à l'occasion d'un déménagement, contre seulement 9 % au-delà de cet âge.

À l'instar du statut d'occupation, à l'occasion d'un déménagement, les changements de type de logement apparaissent et sont d'autant plus fréquents que les seniors sont âgés : 63 % des ménages de 85 ans ou plus s'orientent vers un autre type de logement lorsqu'ils déménagent contre 43 % des ménages de 60 à 74 ans (figure 9). Cette évolution des comportements avec l'âge s'explique notamment par le fait qu'en vieillissant, la maison, type de logement principal avant la migration quelle que soit la tranche d'âge, se révèle être de moins en moins adaptée (logement trop grand, présence d'escaliers, entretien plus important, moindres possibilités d'assistance, etc.). De ce fait, si les jeunes seniors continuent de privilégier le choix d'une maison à l'occasion d'un

5 Les seniors seuls sont plus concernés par la pauvreté dans les territoires ruraux

Taux de pauvreté des ménages seniors par EPCI et mode de cohabitation, en %

	Personnes seules	Couples	Familles monoparentales	Ménages complexes
CA Évreux Portes de Normandie	8,8	5,0	14,2	15,7
CA Seine Normandie Agglomération	9,0	5,0	9,7	13,3
CA Seine Eure	9,6	5,3	14,4	13,6
CC du Pays du Neubourg	9,9	4,1	13,0	5,2
CC du Vexin Normand	10,4	4,7	12,7	6,7
CC Roumois Seine	10,4	2,7	6,7	7,7
CC du Pays de Conches	10,8	3,3	13,0	9,5
CC Lyons Andelle	11,5	4,3	9,0	5,8
CC Intercom Bernay Terres de Normandie	12,4	4,9	15,1	7,6
CC du Pays de Honfleur-Beuzeville	12,5	5,6	15,1	7,6
CC Interco Normandie Sud Eure	13,8	5,1	14,5	7,7
CC de Pont-Audemer / Val de Risle	14,1	4,6	18,0	9,0
CC Lieuvain Pays d'Auge	16,2	6,9	9,7	7,2
Département de l'Eure	10,8	4,8	13,2	11,1
France de province	13,2	6,5	13,9	10,6
Répartition des ménages seniors dans l'Eure	39,6	52,1	4,0	4,3

Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

déménagement (60 %), ils ne sont plus qu'un tiers entre 75 et 84 ans et un sixième des 85 ans ou plus. Les 75 à 84 ans sont alors plus nombreux à emménager dans des appartements (39 %).

Le recours aux structures d'hébergement collectif est surtout significatif à partir de 85 ans. Il reflète la nécessité de bénéficier de

services au quotidien et des difficultés plus grandes à vivre de manière autonome dans un logement individuel. De ce fait, 52 % des ménages mobiles de 85 ans ou plus quittent un logement individuel pour aller vivre en structure d'hébergement collectif, une part qui n'atteint que 5 % pour les 60 à 74 ans et 22 % pour les 75 à 84 ans.

6 Les deux tiers des ménages seniors pauvres possèdent leur logement dans les territoires ruraux

Part de ménages propriétaires et part de ménages occupant une maison par type de ménages et EPCI, en %

	Part de ménages propriétaires			Part de ménages occupant une maison		
	Ensemble des ménages	Ménages seniors	Ménages seniors pauvres	Ensemble des ménages	Ménages seniors	Ménages seniors pauvres
CC Roumois Seine	79,7	87,0	70,2	94,7	95,8	90,3
CC du Plateau du Neubourg	76,3	82,4	65,7	93,2	93,7	87,3
CC Lieuvin Pays d'Auge	74,5	81,6	66,7	96,2	96,9	92,7
CC Lyons Andelle	72,8	80,2	65,8	91,4	92,6	85,0
CC du Pays de Conches	71,6	81,7	64,2	90,9	93,1	85,5
CC Intercom Bernay Terres de Normandie	68,1	77,7	54,8	85,5	88,5	76,5
CC Interco Normandie Sud Eure	67,8	78,4	62,2	86,1	89,8	78,2
CA Seine Normandie Agglomération	64,4	74,2	46,7	73,8	77,9	55,6
CC du Vexin Normand	64,1	72,2	51,7	75,1	79,2	67,5
CC de Pont-Audemer / Val de Risle	61,8	71,2	47,0	77,4	79,7	63,0
CA Seine Eure	60,1	73,2	41,8	76,3	82,0	57,0
CC du Pays de Honfleur-Beuzeville	58,5	70,1	51,1	72,8	76,3	65,3
CA Évreux Portes de Normandie	57,3	72,9	38,5	65,6	73,8	43,4
Département de l'Eure	65,1	76,1	51,6	79,1	83,7	66,8
France de province	61,4	74,7	52,2	63,5	70,5	57,2

Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

7 Plus de la moitié des ménages seniors pauvres occupent des logements construits avant 1970

Répartition des ménages selon l'ancienneté de construction des logements par type de ménages et EPCI, en %

	Ensemble des ménages			Ménages seniors			Ménages seniors pauvres		
	Avant 1970	Après 1970	Non renseigné	Avant 1970	Après 1970	Non renseigné	Avant 1970	Après 1970	Non renseigné
CC Roumois Seine	31,6	68,0	0,4	36,6	63,2	0,2	55,9	43,8	0,3
CC du Pays de Honfleur-Beuzeville	34,8	64,0	1,3	41,7	57,1	1,2	54,0	43,6	2,4
CA Seine Eure	35,2	63,8	1,0	42,2	57,1	0,7	38,5	59,9	1,6
CC du Pays de Conches	38,4	61,1	0,5	45,9	53,7	0,4	50,3	47,2	2,6
CC du Pays du Neubourg	39,0	60,7	0,4	44,6	55,2	0,2	51,5	47,5	1,0
CA Évreux Portes de Normandie	39,0	60,2	0,8	44,0	55,3	0,6	55,9	43,0	1,2
CC de Pont-Audemer / Val de Risle	42,6	57,0	0,4	47,1	52,6	0,4	52,6	46,6	0,8
CC du Vexin Normand	42,6	57,0	0,4	46,0	53,8	0,3	58,1	41,7	0,3
CA Seine Normandie Agglomération	44,8	52,5	2,7	47,3	50,7	2,0	55,6	37,3	7,1
CC Lieuvin Pays d'Auge	45,3	54,3	0,3	51,8	48,0	0,1	61,3	38,2	0,5
CC Lyons Andelle	49,3	50,5	0,2	50,9	48,8	0,2	58,8	41,3	0,0
CC Intercom Bernay Terres de Normandie	50,0	49,5	0,5	53,6	46,1	0,4	62,9	36,3	0,8
CC Interco Normandie Sud Eure	52,3	46,8	0,8	58,6	40,6	0,9	67,8	30,2	1,9
Département de l'Eure	41,8	57,3	0,9	46,9	52,4	0,7	55,2	43,0	1,8
France de province	43,3	55,3	1,4	46,0	52,7	1,3	58,2	40,0	1,8

Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

8 Les changements de statut d'occupation des logements deviennent plus fréquents avec l'âge

Statut d'occupation des logements des seniors ayant déménagé avant et après la mobilité par tranche d'âge du référent fiscal, en %

		Situation après la migration				
		Propriétaire	Locataire du parc privé	Locataire du parc social	Structure d'hébergement collectif	Ensemble
60 à 74 ans	Passage de propriétaire à...	24	10	2	2	38
	Passage de locataire du parc privé à...	9	18	5	2	34
	Passage de locataire du parc social à...	4	5	8	1	18
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	3	2	2	3	10
	Ensemble	40	35	17	8	100
75 à 84 ans	Passage de propriétaire à...	16	12	4	13	45
	Passage de locataire du parc privé à...	4	14	5	4	27
	Passage de locataire du parc social à...	1	4	7	5	17
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	2	2	1	6	11
	Ensemble	23	32	17	28	100
85 ans ou plus	Passage de propriétaire à...	6	6	3	32	47
	Passage de locataire du parc privé à...	2	6	2	10	20
	Passage de locataire du parc social à...	0	2	3	10	15
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	5	1	1	11	18
	Ensemble	13	15	9	63	100

Note de lecture : 24 % des mobilités résidentielles de ménages de 60 à 74 ans concernent des ménages qui restent propriétaires, et 10 % concernent des ménages qui étaient propriétaires et deviennent locataires du parc privé
Source : Insee, Fidéli 2016 et 2017

9 Après 85 ans, la majorité des mobilités concerne des entrées en structure d'hébergement collectif

Type de logements des seniors ayant déménagé avant et après la mobilité par tranche d'âge du référent fiscal, en %

		Situation après la migration			
		Maison	Appartement	Structure d'hébergement collectif	Ensemble
60 à 74 ans	Passage de maison à...	36	12	3	51
	Passage d'appartement à...	19	18	2	39
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	5	2	3	10
	Ensemble	60	32	8	100
75 à 84 ans	Passage de maison à...	21	19	14	54
	Passage d'appartement à...	9	18	8	35
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	3	2	6	11
	Ensemble	33	39	28	100
85 ans ou plus	Passage de maison à...	7	8	32	47
	Passage d'appartement à...	5	10	20	35
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	5	2	11	18
	Ensemble	17	20	63	100

Note de lecture : 36 % des mobilités résidentielles de ménages seniors concernent des ménages qui restent occupants d'une maison, et 12 % concernent des ménages qui quittent une maison pour occuper un appartement
Source : Insee, Fidéli 2016 et 2017

Sources et définitions

Les modes de cohabitation, les ressources financières et la situation des seniors au regard du logement sont analysés dans cette étude à partir de la source Fidéli (Fichier démographique d'origine fiscale sur les logements et les individus).

Un **ménage senior** est un ménage dont le référent fiscal ou son conjoint est âgé de 60 ans ou plus. Ces ménages sont répartis en **trois tranches de niveaux de vie** : les ménages pauvres (moins de 60 % du niveau de vie médian des ménages de France métropolitaine), les ménages de niveau de vie intermédiaire (entre 60 % et 140 % du niveau de vie médian) et les ménages aisés (plus de 140 % du niveau de vie médian).

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les **unités de consommation** sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

500 personnes âgées dépendantes supplémentaires chaque année d'ici à 2040

Au regard de l'attractivité du département de l'Eure pour les actifs et leurs enfants, les personnes de 60 ans ou plus sont légèrement sous-représentées au sein de la population de ce territoire. Si en 2016 la proportion des seniors représentait 24 % des habitants, celle-ci pourrait atteindre 30 % en 2030. Par ailleurs, en 2019, 13,2 % des Eurois âgés de 60 ans ou plus, soit 20 500 personnes, sont à des degrés divers confrontés à des problèmes de perte d'autonomie. Ce nombre pourrait s'accroître de 500 personnes chaque année d'ici à 2040. Par conséquent, bien que le département dispose d'une capacité d'accueil proche du niveau national au regard de la population concernée, 1 600 emplois à temps plein supplémentaires pourraient être nécessaires à l'horizon 2030 pour assurer la prise en charge de ces personnes en perte d'autonomie, qu'elles soient hébergées en établissements ou qu'elles vivent à domicile.

En 2016, 146 700 habitants du département de l'Eure sont âgés de 60 ans ou plus, soit 24,3 % des Eurois. Cette part est inférieure d'un point à celle de la France métropolitaine et positionne le département au 77^e rang national. Le poids relativement moins élevé des seniors dans la population départementale résulte de l'attractivité de ce territoire vis-à-vis des jeunes actifs et de leurs enfants. La fécondité y est aussi plus forte, avec plus de deux enfants par femme en moyenne entre 2000 et 2016, soit 0,2 enfant par femme de plus qu'en France métropolitaine.

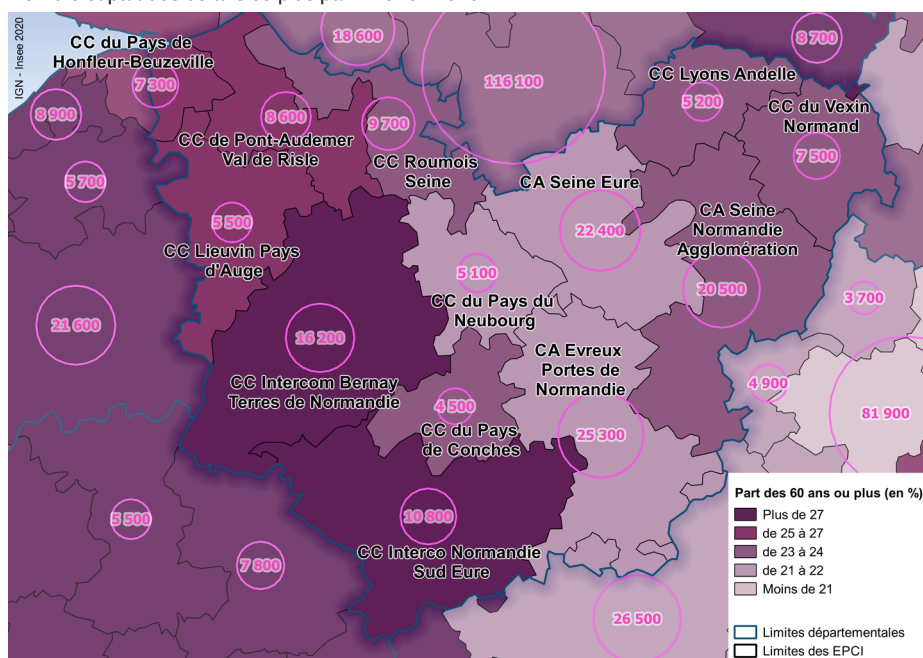
La part des seniors de 60 ans ou plus dans la population euroise augmente chaque année, et un peu plus rapidement qu'au niveau national (+ 6 points contre + 5 points entre 1999 et 2016). Alors qu'en 1999 cette classe d'âge ne rassemblait que 18,4 % des Eurois, elle pourrait atteindre 30,0 % en 2030. Les personnes de 75 ans ou plus représentent, quant à elles, 8,2 % de la population euroise, une proportion également moins élevée qu'en France métropolitaine (9,4 %). Les seniors de l'Eure sont donc en moyenne plus jeunes, avec un âge moyen de 71,6 ans en 2016, huit mois de moins que leurs homologues de France métropolitaine.

Les seniors, une population moins présente dans les territoires eurois

Dans le département de l'Eure, les seniors sont particulièrement nombreux dans les Communautés d'Agglomération (CA) Évreux Portes de Normandie, Seine Eure et Seine Normandie Agglomération, à savoir les territoires les plus peuplés du département (figure 10). En revanche, à l'exception de la Communauté de communes (CC) Roumois Seine, les seniors représentent une part plus importante de la population dans la partie ouest du département

10 Les seniors sont plus présents dans l'ouest de l'Eure

Nombre et part des 60 ans ou plus par EPCI en 2016



Sources : Insee, recensement de la population 2016 – exploitation principale

par rapport à l'échelle régionale ou nationale, en particulier dans les CC Intercom Bernay Terres de Normandie et Interco Normandie Sud Eure. Ils sont à l'inverse moins représentatifs dans la partie centrale de l'Eure avec moins de 23 % de la population.

Les seniors pourraient être la seule tranche d'âge en croissance à l'horizon 2030

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient (scénario tendanciel ; définitions), la population des seniors eurois progresserait de 22 % à l'horizon 2030. Elle passerait ainsi de 154 900 personnes en 2019 à 189 500 en 2030 (figure 11). Les seniors représenteraient alors

30 % de la population départementale en 2030. Cette augmentation proviendrait du glissement en âge des générations et de la progression de l'espérance de vie. En effet, l'impact des migrations résidentielles serait neutre au niveau départemental, au vu de l'équilibre entre les excédents et déficits migratoires aux âges seniors entre le département et les autres territoires.

Avec 21 500 seniors de 75 à 84 ans supplémentaires entre 2019 et 2030, la croissance serait particulièrement marquée pour cette classe d'âge avec une progression de 65 % qui résulte de l'arrivée à ces âges des générations issues du baby-boom de l'après-guerre. La hausse serait moins forte pour les jeunes seniors de 60 à 74 ans, comme pour les 85 ans

11 Une croissance des seniors à l'horizon 2030 dans un contexte de recul des autres classes d'âge

Évolution projetée de la population de l'Eure entre 2019 et 2030 par tranche d'âge selon le scénario tendanciel

	Population en 2019	Population en 2030	Évolution absolue 2019-2030	Évolution 2019-2030 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019-2030 (en %)
Département de l'Eure	612 700	631 430	+ 18 730	+ 3,1	+ 0,3
<i>dont 0-24 ans</i>	<i>187 120</i>	<i>177 750</i>	<i>- 9 370</i>	<i>- 5,0</i>	<i>- 0,5</i>
<i>25-39 ans</i>	<i>105 530</i>	<i>100 430</i>	<i>- 5 100</i>	<i>- 4,8</i>	<i>- 0,4</i>
<i>40-59 ans</i>	<i>165 130</i>	<i>163 790</i>	<i>- 1 340</i>	<i>- 0,8</i>	<i>- 0,1</i>
60 ans ou plus	154 920	189 460	+ 34 540	+ 22,3	+ 1,8
<i>dont 60-74 ans</i>	<i>104 890</i>	<i>114 490</i>	<i>+ 9 600</i>	<i>+ 9,2</i>	<i>+ 0,8</i>
<i>75-84 ans</i>	<i>33 320</i>	<i>54 810</i>	<i>+ 21 490</i>	<i>+ 64,5</i>	<i>+ 4,6</i>
<i>85 ans ou plus</i>	<i>16 710</i>	<i>20 160</i>	<i>+ 3 450</i>	<i>+ 20,6</i>	<i>+ 1,7</i>

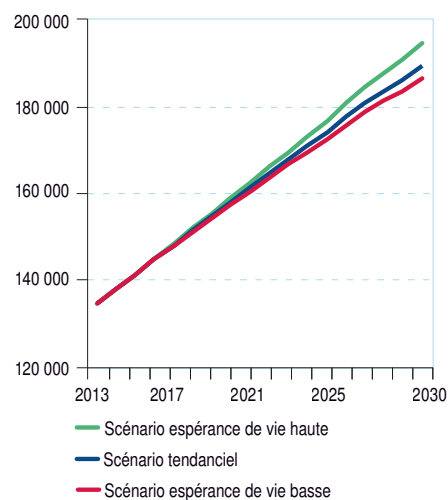
Source : Insee, Omphale 2017

et plus (respectivement + 9 % et + 21 %). En parallèle de cette augmentation des seniors, chacune des tranches d'âges de moins de 60 ans pourrait être en recul.

D'ici à 2030, la croissance de la population des seniors de l'Eure serait importante, quelles que soient les hypothèses sur l'allongement de la vie (figure 12). Le département pourrait ainsi compter 195 000 seniors en 2030 selon le scénario « espérance de vie haute » et 187 000 selon le scénario « espérance de vie basse » (définitions), soit entre 32 000 et 39 000 personnes de plus qu'en 2019.

12 Entre 187 000 et 195 000 seniors dans l'Eure en 2030

Évolution projetée du nombre de seniors dans l'Eure de 2013 à 2030 selon différents scénarios démographiques



Source : Insee, Omphale 2017

Le vieillissement démographique pourrait donc évoluer à un rythme relativement élevé à l'horizon 2030, et devrait se poursuivre entre 2030 et 2050. En effet, la population des plus de 60 ans pourrait à nouveau aug-

menter de 19 % entre 2030 et 2050, tout en vieillissant du fait d'une très forte poussée des 85 ans ou plus (+ 104 %) due à l'arrivée dans cette tranche d'âge des générations issues du baby-boom. En revanche, la population des moins de 60 ans diminuerait dans le même temps de 4 %. L'explosion du nombre des 85 ans ou plus interviendrait principalement au cours de la décennie 2030 (+ 66 %), mais poursuivrait sa croissance au cours de la suivante (+ 23 %).

À l'horizon 2030, tous les territoires de l'Eure seraient concernés par cette croissance de la population des seniors (figure 13). Elle serait néanmoins plus marquée dans le territoire composé de la CC Roumois Seine et de la CC du Pays du Neubourg (+ 28 %). Un sixième de la croissance de ces territoires serait dû à leur attractivité vis-à-vis des jeunes retraités. Avec une hausse de 26 % des seniors, le

vieillessement serait aussi plus marqué dans la CA Seine Eure, malgré une atténuation due au déficit migratoire pour cette tranche d'âge.

Le nombre de seniors augmenterait par ailleurs de 25 % dans le territoire constitué de la CC de Pont-Audemer / Val de Risle, de la CC du Pays de Honfleur Beuzeville et de la CC Lieuvin Pays d'Auge ainsi que dans celui composé de la CC du Vexin Normand et de la CC Lyons Andelle. Pour ces deux ensembles géographiques, l'excédent migratoire des seniors contribuerait à hauteur d'un cinquième à la hausse de cette population.

Dans le territoire constitué de la CC Interco Normandie Sud Eure et de la CC du Pays de Conches, dans la CA Évreux Portes de Normandie et dans la CA Seine Normandie Agglomération, la population des seniors augmenterait de 21 %. Dans le premier territoire, constitué de la CC Interco Normandie Sud Eure et de la CC du Pays de Conches, un quart de l'accroissement de la population des seniors résulterait de l'excédent migratoire. À l'inverse, pour la CA Évreux Portes de Normandie, la hausse serait atténuée par le déficit migratoire. Dans la CA Seine Normandie Agglomération, le vieillissement résulterait en totalité du glissement en âge de la population et de la progression de l'espérance de vie.

Enfin, en ce qui concerne la CC Intercom Bernay Terres de Normandie, la population des seniors augmenterait moins fortement (+ 14 %) car ce territoire présente, en 2019, une proportion de seniors déjà 5 points plus élevée qu'en moyenne dans l'Eure.

13 Entre + 14 % et + 28 % de seniors dans les territoires eurois entre 2019 et 2030

Évolution projetée de la population de 60 ans ou plus des EPCI de l'Eure entre 2019 et 2030 selon le scénario tendanciel

	Population en 2019	Population en 2030	Évolution absolue 2019-2030	Évolution 2019-2030 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019-2030 (en %)
Ensemble des EPCI de l'Eure	156 610	191 970	+ 35 360	+ 22,6	+ 1,9
CA Évreux Portes de Normandie	26 390	31 950	+ 5 560	+ 21,1	+ 1,8
CA Seine Eure	23 480	29 520	+ 6 040	+ 25,7	+ 2,1
CC de Pont-Audemer / Val de Risle, CC du Pays de Honfleur-Beuzeville et CC Lieuvin Pays d'Auge	22 610	28 270	+ 5 660	+ 25,0	+ 2,1
CA Seine Normandie Agglomération	21 880	26 480	+ 4 600	+ 21,0	+ 1,7
CC Intercom Bernay Terres de Normandie	16 470	18 710	+ 2 240	+ 13,6	+ 1,2
CC Roumois Seine et CC du Pays du Neubourg	16 150	20 620	+ 4 470	+ 27,7	+ 2,2
CC Interco Normandie Sud Eure et CC du Pays de Conches	15 900	19 200	+ 3 300	+ 20,7	+ 1,7
CC du Vexin Normand et CC Lyons Andelle	13 730	17 220	+ 3 490	+ 25,4	+ 2,1

Source : Insee, Omphale 2017

Plus jeunes, les seniors eurois sont moins touchés par la perte d'autonomie

La perte d'autonomie ou dépendance se définit comme l'incapacité de réaliser seul tout ou partie des actes de la vie courante. En fonction de son intensité, la dépendance recouvre différentes situations. Celles-ci peuvent aller du besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, le ménage, la préparation des repas, jusqu'à l'altération grave des fonctions physiques et/ou cognitives, dans le cas de la dépendance sévère notamment (*définitions*).

Sur la base d'enquêtes menées auprès des personnes de plus de 60 ans, la dépendance touche 20 500 seniors dans l'Eure en 2019 (*définitions*). Pour autant, les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) sont moins nombreux (8 100 en 2016). Cet écart peut provenir à la fois d'une différence de cotation de la dépendance entre les enquêtes précitées et la grille d'évaluation utilisée pour l'APA, ou encore du non-recours de bénéficiaires potentiels, du fait d'un manque d'orientation ou encore parce que l'intérêt économique de certains ménages serait trop faible.

Les seniors de l'Eure sont plus jeunes que leurs homologues de France métropolitaine. En 2016, 66 % d'entre eux sont âgés de moins de 75 ans, soit 3 points de plus qu'à l'échelle nationale. De ce fait, les seniors eurois sont moins concernés par la perte d'autonomie (13,2 % contre 15,0 % en France métropolitaine ; *figure 14*). L'Eure figure ainsi parmi les départements les moins touchés, au 89^e rang sur 96. La perte d'autonomie devient en effet plus fréquente avec l'âge. Elle affecte 6,1 % des 60 à 74 ans contre 28,2 % des 75 ans ou plus. Au niveau national, 15 % des 60 à 64 ans présentaient au moins une limitation fonctionnelle en 2014, 30 % des 75 à 79 ans, 65 % des 85 à 89 ans et 75 % des 90 à 94 ans (*source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2014*).

Par ailleurs, l'espérance de vie des femmes est supérieure et s'élève, à l'âge de 60 ans, à 27,0 ans pour les femmes contre 22,3 ans pour les hommes dans l'Eure en 2019. Puisqu'elles vivent plus longtemps, les femmes passent plus d'années confrontées à des problèmes de santé et de perte d'autonomie. Par conséquent, parmi les seniors eurois, 15,8 % des femmes sont touchées par la dépendance contre 10,0 % des hommes.

En outre, en situation de perte d'autonomie moyenne ou sévère, les femmes sont davantage accueillies dans une structure d'héberge-

14 20 500 seniors eurois sont en perte d'autonomie en 2019

Indicateurs sur la dépendance des seniors en 2019

	Eure				France métropolitaine	
	Nombre de seniors en situation de dépendance	dont dépendance sévère	Taux de dépendance (en %)	dont dépendance sévère	Taux de dépendance (en %)	dont dépendance sévère
Ensemble	20 470	5 540	13,2	3,6	15,0	4,1
<i>dont Hommes</i>	6 960	1 500	10,0	2,2	12,1	2,8
<i>Femmes</i>	13 510	4 040	15,8	4,7	17,3	5,1
<i>60-74 ans</i>	6 360	1 030	6,1	1,0	6,5	0,9
<i>75 ans ou plus</i>	14 110	4 510	28,2	9,0	30,2	9,8
<i>À domicile</i>	16 050	2 870	10,7	1,9	12,2	2,3
<i>En institution</i>	4 420	2 670	93,0	56,2	91,0	54,1

Sources : Insee, Omphale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

ment que les hommes (24,0 % contre 17,1 %). Ces proportions atteignent respectivement 49,4 % et 44,8 % pour la dépendance sévère. Ces écarts résultent du fait que les femmes vivent en moyenne plus longtemps et sont souvent plus jeunes au sein des couples. De ce fait, les hommes peuvent bénéficier de l'aide de leur conjointe jusqu'à un âge plus avancé.

Les structures d'hébergement pour personnes âgées du département de l'Eure (*définitions*) prennent en charge très majoritairement des personnes dépendantes (93 %), dont plus de la moitié est atteinte de dépendance sévère (56 %). Malgré tout, 78 % des personnes âgées en situation de dépendance restent à domicile en 2019. Le maintien à domicile demeure donc le mode de vie le plus fréquent, même parmi les personnes âgées sévèrement dépendantes (52 %).

Une offre d'hébergement proche du niveau national et davantage structurée par le secteur public

Le niveau de dépendance, la disponibilité de l'entourage, la solitude ou les moyens financiers constituent autant de facteurs pouvant déterminer l'entrée en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Avec 23,2 places d'hébergements pour 100 personnes âgées dépendantes contre 23,8 en France métropolitaine, l'Eure dispose d'une offre institutionnelle, au regard du public concerné, quasi similaire à celle du niveau national (*figure 15*). Cette offre relève assez largement du secteur public, aux tarifs souvent conventionnés et moins élevés, qui concentre 75 % des places contre 60 % en France métropolitaine, ce qui positionne l'Eure au 20^e rang

15 Une offre d'hébergement plus orientée vers l'accueil de personnes âgées sévèrement dépendantes

Places en structures d'hébergement et profils des résidents

	Nombre de places en structures d'hébergement en 2015	Nombre de places en structures d'hébergement pour 100 personnes âgées dépendantes en 2019	Taux d'institutionnalisation des 75 ans ou plus en 2019 (en %)	Part des personnes âgées dépendantes qui vivent en structure d'hébergement en 2019 (en %)	Part des personnes âgées sévèrement dépendantes qui vivent en structure d'hébergement en 2019 (en %)	Part des places en structures d'hébergement occupées par des personnes âgées sévèrement dépendantes en 2019 (en %)
Eure	4 580	23,2	8,2	21,6	48,2	56,2
Calvados	7 370	27,1	9,6	24,6	50,2	49,9
Manche	5 960	25,3	9,1	23,0	46,4	47,8
Orne	4 380	29,6	11,2	28,5	57,7	57,2
Seine-Maritime	10 780	22,0	8,4	19,9	47,2	55,9
France métropolitaine	589 500	23,8	8,8	21,6	47,0	54,1
Rang de l'Eure *	61	56	70	53	44	39

* : parmi les 96 départements métropolitains

Sources : Insee, Omphale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

16 Environ 500 seniors dépendants supplémentaires chaque année d'ici à 2040

Évolution du nombre de seniors et de seniors dépendants selon le niveau de dépendance et la tranche d'âge

	2019-2030			2030-2040		2040-2050	
	Nombre en 2019	Évolution du nombre	Taux d'évolution (en %)	Évolution du nombre	Taux d'évolution (en %)	Évolution du nombre	Taux d'évolution (en %)
Seniors	154 920	+ 34 550	+ 22,3	+ 22 900	+ 12,1	+ 13 820	+ 6,5
dont 60-74 ans	104 890	+ 9 610	+ 9,2	+ 3 650	+ 3,2	- 940	- 0,8
75 ans ou plus	50 030	+ 24 940	+ 49,9	+ 19 250	+ 25,7	+ 14 760	+ 15,7
dont seniors dépendants	20 470	+ 4 830	+ 23,6	+ 5 580	+ 22,1	+ 2 620	+ 8,5
dont 60-74 ans	6 360	+ 320	+ 5,0	- 60	- 0,9	- 490	- 7,4
75 ans ou plus	14 110	+ 4 510	+ 32,0	+ 5 640	+ 30,3	+ 3 110	+ 12,8
dont seniors sévèrement dépendants	5 540	+ 700	+ 12,6	+ 1 180	+ 18,9	+ 190	+ 2,6
dont 60-74 ans	1 030	- 40	- 3,9	- 70	- 7,1	- 150	- 16,3
75 ans ou plus	4 510	+ 740	+ 16,4	+ 1 250	+ 23,8	+ 340	+ 5,2

Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

des 96 départements. Le secteur privé lucratif représente quant à lui 23 % des places, soit 5 points de plus qu'au niveau national, l'Eure se situant au 23^e rang sur 96 départements. Avec seulement 2 % des places, le secteur privé non lucratif est très peu présent et positionne l'Eure au dernier rang des départements.

La part de personnes âgées dépendantes vivant en institution dans le département est similaire au niveau national (21,6 %), même si les personnes sévèrement dépendantes vivent, quant à elles, davantage en établissements (48,2 % contre 47,0 %). Pour ces dernières, cette part peut provenir d'une plus grande orientation de la politique d'accueil des établissements du département vers l'accueil des personnes sévèrement dépendantes. En effet, 56,2 % des places sont occupées par des seniors sévèrement dépendants contre 54,1 % en France métropolitaine (39^e rang pour le département).

Mais les personnes âgées dépendantes qui ne sont pas accueillies en établissement peuvent bénéficier des services d'aide à domicile. Dans l'Eure, les capacités en Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) sont identiques au niveau national avec, en 2015, 19,9 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. Cependant, comme pour l'ensemble des professionnels de santé, la densité d'infirmiers libéraux est particulièrement faible dans l'Eure, avec seulement 104 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants, contre 181 en France métropolitaine. Cette densité positionne le département parmi les moins bien dotés, au 81^e rang.

De ce fait, le recours à l'aide professionnelle à domicile est moins important. En effet, au niveau national, ce recours est plus fréquent dans les départements où la densité d'infirmiers libéraux est plus élevée, et ne varie pas en fonction du niveau d'équipement en places de SSIAD. Ainsi, seuls 27 % des Eurois de 75 ans ou plus recourent à l'aide

professionnelle à domicile en 2014 contre 32 % au niveau national, une proportion qui place le département au 87^e rang métropolitain. En conséquence, les besoins d'aide aux personnes âgées se reportent sur la solidarité familiale avec 39,7 % des 75 ans ou plus qui y recourent, soit presque autant qu'en France métropolitaine (41,5 %).

À l'horizon 2030, 4 800 personnes âgées dépendantes supplémentaires

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient (*méthodologie*), la population des 75 ans ou plus, tranche d'âge sur laquelle se concentre la dépendance, connaîtrait une croissance continue au cours des décennies à venir (*figure 16*). Cette croissance serait particulièrement vive entre 2019 et 2030 (+ 49,9 %), une période marquant l'entrée des générations du baby-boom dans cette tranche d'âge. Mais l'augmentation de la population la plus âgée devrait se poursuivre jusqu'en 2050 au moins, même si le rythme sera moins rapide (+ 25,7 % entre 2030 et 2040 et + 15,7 % entre 2040 et 2050). La population des seniors de moins de 75 ans augmenterait, quant à elle, moins rapidement puisque constituée après 2025 de personnes issues des générations post baby-boom, donc moins nombreuses.

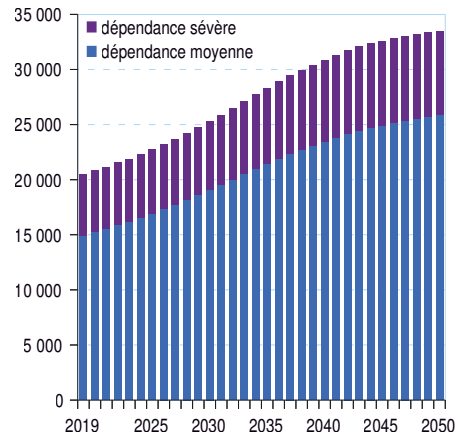
La population dépendante augmenterait tout au long de la période 2019-2050, avec néanmoins un ralentissement après 2040 (*figure 17*). Entre 2019 et 2030, le nombre de seniors dépendants eurois progresserait de 4 800 personnes, soit une hausse de 23,6 %, un peu plus rapide que celle de la population de l'ensemble des seniors (+ 22,3 %). Compte tenu de leur nombre, la prise en charge de ces personnes âgées dépendantes supplémentaires relèverait probablement essentiellement des services à domicile, avec les implications budgétaires afférentes pour le Département. Malgré cela, la hausse du nombre de personnes sévèrement dépendantes serait moins

forte (+ 12,6 %, soit 700 personnes) selon une hypothèse de l'amélioration de l'état de santé des seniors qui se perpétuerait dans le temps. Si la collectivité privilégiait le maintien à domicile des personnes âgées moyennement dépendantes, le besoin de places supplémentaires en établissements pourrait donc être contenu.

Par la suite, durant la décennie 2030, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait de façon nettement plus rapide que l'ensemble de la population des seniors (+ 22,1 % contre + 12,1 %), y compris pour les sévèrement dépendants (+ 18,9 %). En moyenne, entre 2030 et 2040, la population des seniors dépendants augmenterait de 550 personnes chaque année. La croissance de la population dépendante devrait ralentir ensuite avec, au cours de la décennie 2040, une augmentation de 8,5 % des seniors dépendants et de 2,6 % des personnes sévèrement dépendantes.

17 Le nombre de seniors moyennement dépendants augmenterait deux fois plus rapidement que celui des seniors sévèrement dépendants à l'horizon 2050

Évolution du nombre de seniors dépendants selon le degré de perte d'autonomie



Sources : Insee, Omphale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

18 34 000 personnes âgées supplémentaires à l'horizon 2030, un enjeu fort pour le maintien à domicile ?

Évolution du nombre de seniors à domicile et en structures d'hébergement à l'horizon 2030, selon le scénario d'évolution du nombre de places en hébergements

		Ensemble des seniors		Seniors dépendants		Seniors sévèrement dépen-	
		Nombre	Évolution 2019-2030	Nombre	Évolution 2019-2030	Nombre	Évolution 2019-2030
2019	À domicile	150 340		16 200		2 930	
	En structures d'hébergement ⁽¹⁾	4 580		4 270		2 620	
	Ensemble	154 920		20 470		5 550	
2030 Hypothèse de maintien du nombre de places en structures d'hébergement au niveau de 2015	À domicile	184 530	+ 34 190	20 840	+ 4 640	3 200	+ 270
	En structures d'hébergement ⁽²⁾	4 580	0	4 460	+ 190	3 040	+ 420
	Ensemble	189 110	+ 34 190	25 300	+ 4 830	6 240	+ 690
2030 Hypothèse de maintien de la répartition actuelle des personnes âgées entre domicile et structures d'hébergement	À domicile	183 600	+ 33 260	19 910	+ 3 710	3 200	+ 270
	En structures d'hébergement ⁽³⁾	5 870	+ 1 290	5 390	+ 1 120	3 040	+ 420
	Ensemble	189 470	+ 34 550	25 300	+ 4 830	6 240	+ 690
2030 Hypothèse de création de places selon la tendance nationale 2011-2015 (+ 1,54 % par an) à partir de 2015	À domicile	183 670	+ 33 330	19 980	+ 3 780	3 200	+ 270
	En structures d'hébergement ⁽³⁾	5 760	+ 1 180	5 320	+ 1 050	3 040	+ 420
	Ensemble	189 430	+ 34 510	25 300	+ 4 830	6 240	+ 690

⁽¹⁾ dernier nombre de places connu, en 2015

⁽²⁾ dans un scénario d'affectation prioritaire aux dépendants sévères des places en plus ou en moins par rapport à l'hypothèse d'évolution du nombre de places proportionnelle à la population du nombre de places proportionnelle à l'évolution de la population

⁽³⁾ dans cette hypothèse, la croissance du nombre de places en structures d'hébergement est proportionnelle à la population par tranche d'âge et niveau de dépendance

Note : le nombre total de seniors en 2030 varie en fonction des hypothèses de créations de places en institution car celles-ci attirent des seniors venus d'autres départements

Sources : Insee, Omphale ; Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

19 Des besoins dans toutes les professions liées à la perte d'autonomie

Estimation du nombre d'emplois liés à la dépendance, en équivalent temps plein

	2019	2030	Évolution
En structures d'hébergement	3 230	3 930	+ 700
<i>dont professions d'aides soignants</i>	<i>1 100</i>	<i>1 320</i>	<i>+ 220</i>
<i>agents de services</i>	<i>810</i>	<i>1 010</i>	<i>+ 200</i>
<i>professions médicales, y compris infirmiers</i>	<i>410</i>	<i>480</i>	<i>+ 70</i>
<i>professions sociales</i>	<i>290</i>	<i>360</i>	<i>+ 70</i>
<i>professions liées à l'encadrement</i>	<i>260</i>	<i>310</i>	<i>+ 50</i>
<i>professions liées aux autres services</i>	<i>360</i>	<i>450</i>	<i>+ 90</i>
À domicile	4 250	5 130	+ 880
<i>dont aides à domicile</i>	<i>1 630</i>	<i>1 960</i>	<i>+ 330</i>
<i>aides-ménagères</i>	<i>1 380</i>	<i>1 690</i>	<i>+ 310</i>
<i>infirmiers</i>	<i>830</i>	<i>1 000</i>	<i>+ 170</i>
<i>autres professionnels</i>	<i>410</i>	<i>480</i>	<i>+ 70</i>
Ensemble	7 480	9 060	+ 1 580

Note : les besoins en emplois liés à la prise en charge de la dépendance sont estimés à partir des projections du nombre de seniors par niveau de dépendance

Sources : Insee, Omphale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

À l'horizon 2050, la dépendance pourrait se concentrer toujours plus sur les seniors les plus âgés, le nombre de seniors dépendants âgés de moins de 75 ans diminuant de façon continue.

Si le nombre de places disponibles en EHPAD était maintenu à son niveau de 2015, soit 4 580 places, 4 650 personnes dépendantes supplémentaires devraient vivre

à domicile en 2030 par rapport au niveau de 2019, dont 270 avec dépendance sévère (figure 18). Dans ce scénario de maintien du nombre de places, 66 % des résidents en institution seraient en perte d'autonomie sévère.

En revanche, dans l'hypothèse où l'objectif consisterait à maintenir la répartition actuelle des personnes âgées dépendantes, en

proportion, entre domicile et structure d'hébergement, 1 300 places supplémentaires en institution seraient alors nécessaires. Mais malgré ces places nouvelles, 3 700 personnes dépendantes de plus vivraient à domicile, dont 270 personnes sévèrement dépendantes. Dans ce scénario, seuls 52 % des résidents en institution seraient sévèrement dépendants.

Enfin, si des places en hébergements étaient créées chaque année entre 2015 et 2030 au rythme constaté au plan national entre 2011 et 2015, soit une croissance annuelle de 1,54 %, 1 200 places nouvelles seraient disponibles. Malgré ces créations de places, 3 800 personnes dépendantes supplémentaires vivraient à domicile, avec à nouveau le même volume de personnes atteintes de dépendance sévère (270). Le niveau de dépendance sévère des résidents atteindrait alors 53 %.

1 600 emplois supplémentaires pour répondre à la montée de la dépendance d'ici à 2030

Que ce soit à travers les fonctions administratives, médico-sociales ou sanitaires, l'accompagnement des personnes âgées dépendantes mobilise près de 7 500 emplois à temps plein (ETP) dans l'Eure en 2019 (figure 19). À

elles-seules, les structures d'hébergement représentent 3 230 ETP sur le total précité pour la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, soit deux emplois à temps plein pour trois résidents de 60 ans ou plus. Mais pour répondre aux besoins découlant des projections du nombre de personnes âgées dépendantes, la création de 700 ETP dans les structures d'hébergement serait nécessaire à l'horizon 2030. Parmi ce personnel, les aides soignants et les agents de services devraient connaître la plus forte

croissance, avec respectivement 220 et 200 ETP supplémentaires, suivis par les professions médicales (infirmiers compris) et les professions à caractère social (+ 70 ETP chacun).

L'aide professionnelle à domicile mobilise, quant à elle, 4 250 ETP en 2019. Là encore, afin d'accompagner et de prendre en charge les soins des personnes âgées dépendantes à domicile au regard de l'évolution prévisionnelle de cette population, la création de 900 ETP serait nécessaire d'ici à 2030, prin-

cipalement pour des postes d'aides à domicile ou d'aides-ménagères.

D'ici à 2030, ce sont donc plus de 9 000 ETP au total qui devraient être nécessaires pour prendre en charge la perte d'autonomie, soit une création potentielle de près de 1 600 ETP. Dans un contexte de baisse du nombre d'Eurois en âge d'être actifs, le recrutement de salariés susceptibles d'occuper ces emplois pourrait donc constituer un enjeu important pour le territoire départemental. ■

Méthodologie

Les projections de population de personnes âgées dépendantes sont adossées au **modèle Omphale** sur la base d'hypothèses de prolongement des tendances démographiques récentes et formulées à partir de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (**scénario tendanciel**).

Des taux de dépendance et de dépendance sévère sont ensuite appliqués à chaque sexe et âge, pour chaque année de la projection. Les personnes dépendantes sont ensuite réparties entre structures d'hébergement et domicile, selon la règle suivante : la répartition actuelle des seniors moyennement dépendants et sévèrement dépendants dans le département est maintenue.

L'évolution dans le temps de la prévalence de la dépendance repose sur une hypothèse de répartition des gains d'espérance de vie entre années de dépendance et sans dépendance, dans les proportions observées en 2015 au sein de l'espérance de vie à 60 ans.

Les scénarios démographiques « espérance de vie haute » et « espérance de vie basse » reprennent les hypothèses de fécondité et de migrations du scénario tendanciel. Le premier suppose des gains d'espérance de vie parallèles à la tendance « haute » de la projection nationale. Au niveau national, l'espérance de vie atteindrait 93,0 ans pour les femmes et 89,5 ans pour les hommes en 2050. Le second est basé sur l'hypothèse inverse : au niveau national, l'espérance de vie atteindrait 88,3 ans pour les femmes et 84,5 ans pour les hommes en 2050. En 2019, l'espérance de vie s'établit à 85,6 ans pour les femmes et à 79,7 ans pour les hommes. Dans chaque scénario, l'espérance de vie progresserait donc d'ici à 2050.

Définitions

Une personne **dépendante** ou en **perte d'autonomie** a besoin d'aide pour accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne (toilette, déplacements, tâches domestiques, etc.).

Dans cette étude, deux approches de la dépendance sont considérées :

1. La grille **Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources (AGGIR)** permet, à partir d'une évaluation effectuée par un professionnel du Conseil Départemental, de classer les personnes âgées en six groupes iso-ressources (GIR) en fonction de leur degré de perte d'autonomie. La dépendance concerne ici les personnes classées en GIR 1 à 4. Ces dernières peuvent bénéficier de l'APA. Les GIR 1 et 2 correspondent à la **dépendance sévère** (confinement au lit ou au fauteuil et/ou altération grave des fonctions cognitives). Les personnes en situation de **dépendance moyenne** (GIR 3 et 4) peuvent avoir besoin d'aide pour se déplacer, s'habiller ou faire leur toilette. Les personnes faiblement dépendantes (GIR 5 et 6) sont considérées comme non dépendantes dans cette étude.
2. Des enquêtes nationales réalisées par la DREES permettent d'évaluer la population de 60 ans ou plus par GIR estimés au niveau départemental : combinaison des enquêtes Vie Quotidienne et Santé 2014 et Capacités, Aides et Ressources des seniors pour les personnes vivant à domicile, enquête auprès des établissements d'accueil pour personnes âgées (EHPA).

Un senior vit en **structure d'hébergement** s'il vit soit en établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), soit en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), soit en unité de soins de longue durée (USLD), soit dans une résidence autonomie (anciennement « logement foyer ») adossée à un EHPAD. S'il ne vit pas en institution, un senior est considéré comme **vivant à domicile**, y compris les seniors domiciliés dans une résidence autonomie non adossée à un EHPAD.

Pour en savoir plus

- Brunel M., Carrère A., « Incapacités et perte d'autonomie des personnes âgées en France : une évolution favorable entre 2007 et 2014 », *Les dossiers de la Drees*, n° 13, mars 2017.
- Brunel M., Carrère A., « La perte d'autonomie des personnes âgées à domicile. Quelles disparités entre départements ? », *Les dossiers de la Drees*, n° 34, avril 2019.
- Brunet L., Le Graët A., Maillard M., « Les conditions de vie des seniors en Normandie », *Insee Analyses Normandie*, n° 58, avril 2019.
- Gleizes F., Grobon S., Rioux L., « Niveau de vie et patrimoine des seniors : la progression au fil des générations semble s'interrompre pour les générations de seniors les plus récentes », *France portrait social*, édition 2018.
- Horvais A.S., Le Graët A., Maillard M., « Les seniors de la Manche : des fragilités liées à la solitude et au logement », *Insee Analyses Normandie*, n° 76, février 2020.
- Larbi K., « 4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050 », *Insee Première*, n° 1767, juillet 2019.
- Le Graët A., Maillard M., Roger R., « Près de 4 000 personnes âgées dépendantes supplémentaires dans la Manche d'ici à 2030 », *Insee Analyses Normandie*, n° 75, février 2020.
- « Vieillir dans la pauvreté », Problèmes politiques et sociaux, *La documentation française*, Dossier n° 977, octobre 2010.

Insee Dossier

En 2017, 150 000 seniors de 60 ans ou plus vivent dans le département de l'Eure, dont 4 % au sein d'une structure d'accueil pour personnes âgées. Parmi les seniors vivant à domicile, 64 % d'entre eux vivent en couple et 27 % seuls. Ces ménages seniors bénéficient d'un niveau de vie plus élevé que celui de leurs homologues de France de province et sont moins concernés par la pauvreté, qui se concentre sur les territoires ruraux, sur les personnes seules et sur les plus âgées. Les trois quarts des ménages seniors et même la moitié des ménages seniors pauvres sont propriétaires de leur logement, souvent ancien. Néanmoins, les seniors vivent dans des logements d'autant plus récents qu'ils sont aisés. En outre, on déménage d'autant moins pour rester ou devenir propriétaire ou pour occuper une maison que l'on vieillit. Ainsi, parmi les 85 ans ou plus, les entrées en institution représentent la moitié des mobilités résidentielles.

Représentant 24 % de la population départementale en 2016, les seniors sont légèrement sous-représentés dans l'Eure. Cette part progresse néanmoins régulièrement et pourrait atteindre, si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, 30 % en 2030. En 2019, 20 500 seniors eurois sont touchés par une perte d'autonomie. Entre 2019 et 2030, le nombre de seniors dépendants dans l'Eure progresserait de 4 800 personnes, soit une hausse de 24 %. Et durant la décennie 2030, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait encore de 22 %. Que ce soit dans les établissements d'hébergement ou à domicile, la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie mobilise 7 500 emplois à temps plein (ETP) dans l'Eure en 2019. Pour répondre aux besoins découlant des projections du nombre de personnes âgées dépendantes, la création de 1 600 ETP serait nécessaire à l'horizon 2030.

Insee Dossier n° 16
Juillet 2020



Insee Normandie

5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
Crédits photos : Minefi - Sircom
ISSN : 2606-2070 (impression)
ISSN : 2493-7452 (en ligne)

© Insee 2020